

ING lance un nouveau produit pour protéger et rétablir votre réputation

ING Assurance a annoncé aujourd'hui le lancement d'un nouveau produit d'assurance qui offre aux consommateurs un soutien financier et juridique contre le nombre croissant de vols d'identité. Son produit, « *mon nom* ^{MC} Assistance *Plus* », offre une protection et un soutien supérieurs aux victimes de vol d'identité qui ont subi des pertes à la suite de l'appropriation et de l'utilisation frauduleuses de leurs renseignements personnels, tels que leurs numéros de carte de crédit, d'assurance sociale et de permis de conduire.

À la différence d'autres produits qui ne remboursent que les frais de base engagés à la suite d'une fraude d'identité, la nouvelle protection d'ING Assurance donne accès à divers services juridiques et autres pour aider ses clients à rétablir leur cote de solvabilité, à faire face à d'éventuelles poursuites, à éviter le harcèlement de créanciers et à rétablir leur réputation.

Les clients d'ING Assurance qui détiennent la protection « *mon nom* Assistance *Plus* » peuvent se faire rembourser diverses dépenses encourues pour rétablir leurs antécédents financiers. Les dépenses remboursables, d'un maximum de 25 000 \$ par année, comprennent la perte de revenu (jusqu'à concurrence de 500 \$ par jour/5 000 \$ par année), ainsi que les coûts liés à la représentation par avocat, aux nouvelles demandes de prêt et aux documents notariés. Les clients n'ont aucune franchise à défrayer et continueront à bénéficier de leur rabais pour dossier sans sinistre. La protection couvre même des frais mineurs tels l'envoi par la poste et par messagerie ainsi que les appels interurbains.

Le produit offert par ING Assurance se démarque des produits similaires offerts sur le marché par le fait que les clients ont accès, 24 heures sur 24, 7 jours semaine, aux conseils d'avocats spécialisés dans la prévention de la fraude. Ceux-ci sauront les guider lors du processus complexe et frustrant de discussions avec les banques, les agences d'évaluation du crédit et les autorités policières. De plus, ils les conseilleront sur les meilleures façons de se protéger, discuteront et résoudront les enjeux liés au vol d'identité.

« En 2005, plus de 11 000 vols d'identité ont été signalés au Canada et chaque année, les pertes atteignent des millions de dollars, d'où la nécessité grandissante de ce produit, affirme Aliter Campbell, premier vice-président, Marketing et Communications à ING Canada inc. Notre protection en cas de vol d'identité est l'une des plus complètes de l'industrie grâce à sa combinaison unique de protection d'assurance, d'assistance juridique et de soutien 24/7. »

« *mon nom* Assistance *Plus* » procure également une valeur accrue aux clients d'ING Assurance, avec un accès 24/7 à un service d'information juridique et d'assistance sur divers sujets non liés au vol d'identité, comme le droit de la famille, le droit criminel, l'immobilier, les droits des propriétaires et ceux des locataires, les testaments et les successions, les poursuites civiles et le droit du travail.

« *mon nom* Assistance *Plus* » peut être ajouté à toute police d'assurance habitation ou police combinée d'assurance habitation et automobile existante d'ING Assurance, pour un coût modique mensuel de 2,50 \$. Elle peut être ajoutée en tout temps à la police d'un client qui en fera la demande auprès de son courtier.

ING Assurance continue d'innover avec son offre de produits avantageux qu'elle propose aux courtiers et à leurs clients et la possibilité d'accumuler des milles Aéroplan à l'achat de certains produits d'assurance. En vertu de la Garantie service-client, les clients d'ING Assurance qui sont aux prises avec une situation d'urgence savent qu'ils peuvent parler avec un conseiller dans les 30 minutes de leur appel, faute de quoi ING Assurance leur émettra un chèque équivalent à leur prime annuelle jusqu'à concurrence de 1 000 \$. De plus, les clients qui bénéficient de la Garantie de conducteur exemplaire^{MC} savent qu'ils maintiendront leur prime d'assurance et leur bon dossier de conduite même à la suite d'un premier accident responsable.

À propos d'ING Assurance et d'ING Canada

ING Assurance est le plus important fournisseur d'assurance automobile, habitation et responsabilité au Canada. Elle offre ses produits par l'entremise d'un réseau de plus de 2 800 courtiers d'assurance indépendants. ING Assurance fait partie d'ING Canada (TSX : IIC), qui fournit des produits d'assurance aux particuliers de même qu'aux entreprises par l'entremise d'ING Assurance et d'autres filiales d'assurance.

Relations avec les médias :

Gilles Gratton, directeur des communications

ING Canada inc.

416 217 7206

gilles.gratton@ingcanada.com

<https://salledepresse.intactfc.com/2006-10-02-ING-lance-un-nouveau-produit-pour-proteger-et-retablir-votre-reputation>